

La Ligue de l'enseignement

7 bonnes raisons de partir en classes de découvertes

La Ligue de l'enseignement fait ressortir de son projet éducatif de bonnes raisons, parmi tant d'autres, de partir en classes de découvertes.

- ✓ Acquérir plus d'autonomie.
- ✓ Savoir être et vivre ensemble.
- ✓ Devenir acteur de son environnement et de son avenir.
- ✓ Parfaire des compétences méthodologiques.
- ✓ Affiner les concepts de temps et d'espace.
- ✓ Réinvestir des connaissances de base.
- ✓ S'approprier des techniques et maîtriser des outils.

Ces 7 bonnes raisons se trouvent aujourd'hui pleinement affirmées tant dans le socle commun de connaissances et de compétences que dans la circulaire de janvier 2005. Elles confirment tout l'intérêt de nos séjours, en complément du quotidien de l'école.



Socle commun de connaissances et de compétences

Le socle commun de connaissances et de compétences fixe les repères culturels et civiques qui constituent le contenu de l'enseignement obligatoire.

Il définit les sept compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire.

- la maîtrise de la langue française ;
- la pratique d'une langue vivante étrangère ;
- les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique ;
- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ;
- la culture humaniste ;
- les compétences sociales et civiques ;
- l'autonomie et l'esprit d'initiative.

Chacune de ces grandes compétences est conçue comme une combinaison de connaissances fondamentales, de capacités à les mettre en oeuvre dans des situations variées et aussi d'attitudes indispensables tout au long de la vie.

Circulaire du 5 janvier 2005

1.1 Objectifs

En effet, l'approche sensorielle d'un milieu naturel, humain et culturel nouveau, l'étonnement et le dépaysement qu'il provoque, sont autant d'occasions de comprendre et de communiquer.

Dans tous les cas, les aspects transversaux des apprentissages constituent des objectifs prioritaires :

- développement de l'autonomie, de l'esprit d'initiative, de la responsabilité, de la socialisation ;
- respect de l'autre et de son travail, des règles collectives respect de l'environnement et du patrimoine ;
- acquisition ou perfectionnement de méthodes de travail (observation, description, analyse et synthèse, prise de notes, représentation graphique...);
- maîtrise de la langue.